CFPE - Gestion de la violence et des situations d'agressivité (OMEGA)

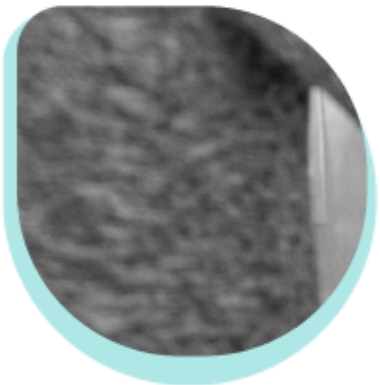
Édition : Octobre 2026

Taux de satisfaction 2025

89.24%



©Bastien Plu



EPSM de la Sarthe
Établissement Public de Santé Mentale

4 jours consécutifs
(28h / 9h - 17h)

Formation proposée sous un délai d'accès de 3 mois

Tous professionnels des secteurs de la santé et du social

Prérequis : Aucun

Tarifs

Par personne : **800€**
Groupe intra-établissement : **5 600€**
(8 participants min. et 16 max.)

Validation / Reconnaissance

Remise de certificats de réalisation après la fin de formation ; formation non certifiante

Modalités d'évaluation

- Grille d'autoévaluation J1, J2, J3 et J4
- Évaluation formative
- Évaluation de la session de formation

Organisme/Intervenants

- Cellule de formation pour les publics externes, EPSM de la Sarthe
- Cadre de santé en psychiatrie
- Cadre supérieur de santé exerçant en psychiatrie
- Infirmiers exerçant en psychiatrie

Compétences des intervenants

- Diplôme d'état
- Formateurs agréés par l'IRAP Santé et agrémentation renouvelée tous les 2 ans

Modalités d'inscription

- Par mail : **cfpe@epsm-sarthe.fr**
- Délai de réponse sous 15 jours

Méthode et moyens pédagogiques

- Livret pédagogique complet pour les 4 jours
- Mise en situation

Indicateurs 2025

Nb sessions : 5
Nb personnes formées : 65
Taux de satisfaction : 89.24%

Calculé selon le retour des apprenants avec période définie du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Accueil téléphonique :
De **9h** à **17h** | **02 43 43 51 85**

v.allard@epsm-sarthe.fr
02 43 78 56 12

Contexte

De nombreux établissements médico-sociales et sanitaires connaissent une augmentation préoccupante des actes de violence. Ces événements indésirables qui mettent en cause la sécurité des professionnels au contact avec les usagers et la qualité des interventions représentent également un coût économique et psychologique non négligeable pour les institutions et la société. Cette formation vise à être en capacité de gérer l'agressivité verbale et/ou physique face à ses interlocuteurs. Elle a été élaborée par l'ASSTSAS, association Québécoise.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les éléments à risque présents dans son milieu de travail
- Sélectionner et appliquer le mode d'intervention verbale et psychologique le plus approprié à l'agressivité exprimée
- Pratiquer une communication efficace avec ses collègues de travail dans un objectif de résolution de crise d'agressivité
- Choisir et prendre certaines dispositions de protection physique appropriées à la situation
- Appliquer des techniques simples d'esquive et d'immobilisation

Programme de la formation

Jour 1

- Accueil, attentes, objectifs, valeurs et principes
- Evaluation de la situation de travail
- Appréciation du degré d'alerte
- Principes de protection physique
- Introduction à la pacification des états de crise aiguë
- Principes de protection physique

Jour 2

- Aspects généraux de la communication
- Pacification de crise
- Principes de protection physique
- Grille du potentiel de dangerosité
- Principes de protection physique

Jour 3

- Autres approches verbales et psychologiques
- Intervention d'équipe
- Principes de protection physique

Jour 4

- Pratique de la pacification de crise
- Mise en situation et retour post-évènement
- Échauffement et révision des principes de protection physique
- Évaluation formative
- Évaluation de la session de formation

Personnes en situation de handicap :
Pour toutes questions, vous pouvez solliciter notre référent handicap (**02 43 78 56 12** ou **v.allard@epsm-sarthe.fr**) de **9h** à **17h**.